

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7511 SÉANCE DU 25 mars 2024

Sont présents:

Rémy Vincent

Denis « Kalo » Bastien

Carlo Gros-Louis

Dave Laveau

René «Wellie» Picard

Stéphane B. Picard

William Romain

Daniel Sioui

Grand Chef (absent)

Chef familial

Chef familial

Chef familial (intérim)

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Tina Durand

Secrétaire

**ALLOCATION DE LOT À GUYLAINE MARIE DIANE GROS-
LOUIS – LOT 2714-189**

Attendu que Mme Guylaine Marie Diane Gros-Louis a remboursé la totalité de la somme empruntée au Conseil de la Nation huronne-wendat, ainsi que la totalité de la somme empruntée à la Caisse Desjardins de Wendake, toutes deux enregistrées au registre des terres, concernant le lot 2714-189 de la réserve 7A, situé au [REDACTED] et montré au plan d'arpentage 83136 CLSR conservé à Ottawa, dont les quittances générales et finales ont été données;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu d'allouer** le lot 2714-189 réserve 7A de Wendake, conformément à l'article 20 (1) de la *Loi sur les Indiens*, à Mme Guylaine Marie Diane Gros [REDACTED] de la Nation huronne-wendat.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND